

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 7 (1910)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

SEPTIÈME ANNÉE

N° 8.

AOUT 1910



VIII^{me} Exposition fédérale d'agriculture

— 1910 —

LAUSANNE, du 10 au 19 septembre.

Tous les apiculteurs et les amis des abeilles sont cordialement invités pour le **JOUR DE L'APICULTURE**. Le Conseil d'Etat du canton de Vaud nous a accordé la salle du Grand Conseil.

La Société romande, la Fédération vaudoise et d'autres Sociétés se sont donné rendez-vous pour le

SAMEDI 17 SEPTEMBRE.

Une partie importante de la cantine nous sera réservée; nous espérons que vous voudrez visiter notre exposition, dont la réussite est aujourd'hui assurée grâce à de nombreuses bonnes volontés, auxquelles nous exprimons toute notre gratitude.

Pour le Comité d'organisation :

BRETAGNE, président.



AOÛT

Cette campagne de 1910 paraît vouloir finir comme elle avait commencé ; c'est de la pluie, de la pluie et encore de la pluie ! Le baromètre fait de ces sauts de saltimbanque, descend tantôt à 708 mm., monte ensuite à 730 mm. et... l'eau du ciel descend toujours ! Si par hasard un beau jour se montre, alors même nos pauvres bêtes n'arrivent pas à faire grand'chose ; ni l'esparcette, ni l'acacia, ces fleurs ordinairement si riches en nectar, n'ont apporté grand changement à la triste situation. Nos pauvrettes sont absolument déroutées, elles n'ont même pas l'entrain nécessaire pour se défendre et piquer !

A défaut de miel, le mois de juin nous a versé 221,2 mm. d'eau de pluie, et juillet est même encore plus généreux à cet égard ; les seize premiers jours en ont produit à Belmont déjà 198,5 millimètres ! Et l'on ne prévoit pas de changement de temps ! Où allons-nous ? En attendant les abeilles consomment le peu qu'elles avaient ramassé ; les hausses, qui contenaient encore quelque chose, se vident à vue d'œil, et malheur à celui qui s'est trop pressé de récolter. Il est de toute nécessité de suivre de près nos bestioles et de nourrir copieusement certaines colonies si l'on ne veut pas risquer de tout perdre ; ne parle-t-on pas déjà de ruches mortes de faim ! Plus que jamais un triage s'impose cette année. Réunir les souches médiocres ou pauvres aux bonnes et approvisionner celles-ci dès à présent richement, voilà ce qui est dans l'intérêt de l'apiculteur. Le sucre est malheureusement beaucoup plus cher que les années passées, mais cela ne doit pas nous empêcher de donner ce qu'il faut à nos pauvres bêtes qui ne sont pas cause de notre situation fâcheuse. Avec 15 à 20 kilos de sucre, la plupart de nos colonies passeront bien l'hiver — c'est une dépense de 10 à 12 fr., et au printemps une ruche bien hivernée aura toujours une valeur de 20 à 30 fr. C'est donc de l'argent placé à gros intérêt, et pas un apiculteur intelligent ne reculera devant ce sacrifice momentané. Et d'ailleurs les années se suivent, mais ne se ressemblent pas ; nous pouvons avoir en 1911 une année d'abondance, qui nous dédommagera richement de nos déboires de cette saison. N'oublions pas que l'abeille est reconnaissante. Et surtout pas de découragement, il n'y a que les impatients, les simples, qui jettent le manche après la cognée ; le sage sait qu'après la pluie vient le beau temps !

U. GUBLER.



LE ROBINIER FAUX ACACIA (*Robinia pseudo-acacia* L.)

REMÈDE BOCHATAY

A la suite de ce que j'ai dit sur ce remède, je dois aux apiculteurs de publier le résultat des expériences que j'ai annoncées dans le n° 6 du *Bulletin* (page 93).

Je me suis procuré une ruche loqueuse au 3^{me} degré, elle a été améliorée par l'application du remède Bochatay, mais non encore guérie. M. Bochatay ayant eu l'amabilité de mettre un certain nombre de flacons à ma disposition, j'ai pu continuer et je continue les expériences. J'ai introduit un rayon loqueur au 2^{me} degré dans une colonie saine ; là l'expérience a été concluante, le rayon a été nettoyé et la ruche n'a pas encore été contaminée jusqu'à ce jour. J'ai placé un essaim naturel sur des rayons loqueux ; pendant 30 jours le couvain a été sain, mais ayant laissé la colonie deux jours sans remède, la maladie s'est déclarée. Le remède Bochatay ne détruit donc pas les spores, il empêche leur développement seulement pendant qu'il y a du remède dans la ruche. M. le professeur Galli Valerio, auteur du procédé à la formaline (1906) déclare que le remède de M. Bochatay est à base de formaline.

BRETAGNE.

INSPECTEURS DE LA LOQUE

Sont nommés :

CANTON DE VAUD

Inspecteur cantonal.

M. Lucien Fontannaz, à la Croix sur Lutry.

Inspecteurs régionaux.

MM. Auguste Chapuisat, Aclens ; Louis Lambelet, Vers-chez-les-Blanc s/ Lausanne ; Jules Cochet, Montcherand ; Henri Jeanneret, Gingins ; Frédéric Lenz, La Rippe ; Henri Berger, Mont s/ Rolle ; Aloïs Mercier, Penthaz ; Alfred Charlet, Fiez ; Louis Cruchet, Pailly ; Eugène Rubattel, Vuibroye ; Louis Dubuis, Henniez ; Louis Forestier, Moudon ; Emile Savary, Sédeilles ; Adolphe Burnand, Bioley-Magnoux ; Victor Noverraz, Lutry ; Louis Gonin, Monts de Grandvaux ; Eugène Chamorel, Posses s/ Bex ; de Siebenthal, Fontanney s/ Aigle ; Charles Besuchet, Agiez.

CANTON DE FRIBOURG

Inspecteurs des ruchers.

MM. Pierre Gross, Fribourg ; Jacob Jungo, Schlattly (Guin) ; Elie Vorlet, Fétigny ; Etienne Desbieux, Bulle ; Joseph Hayoz, Liebistorf ; Victor Chatton, Romont ; Jean Suchet, Semsales.

CANTON DU VALAIS

Inspecteurs d'arrondissement.

1^{er} arrondissement (partie allemande) : professeur Venetz, Brigue.

2^{me} arrond. (districts du Centre) : H. Gay, député, Bramois.

3^{me} arrond. (Bas-Valais) : Ch. Ribordy, député, à Riddes.

CANTON DE GENÈVE

CANTON DE NEUCHÂTEL

MM. Ch. Vielle-Schilt, à La Chaux-de-Fonds.

Emile Bonhôte, à Peseux.

H. Waldsburger, à Cernier.

JURA BERNOIS

M. P. Chausse, à Péry.

CE QUE TOUT HOTELIER DOIT SAVOIR

CONCERNANT LE MIEL

(Extrait du prospectus de l'exposition de miel de la Société suisse des amis des abeilles, organisée par la section du Mittelland bernois, à l'occasion de la 1^{re} exposition suisse de l'industrie hôtelière à Berne, du 25 mai au 7 juin.)

Le meilleur seul est assez bon.

Le miel d'abeilles est le plus parfait des produits de la nature. L'hôtelier qui sert du miel pur à ces clients prouve par là qu'il s'efforce de leur fournir ce qu'il y a de meilleur. Du miel pur sur la table du déjeuner est donc une excellente réclame pour un hôtel.

De tous les miels du commerce, le miel suisse est le meilleur.

Les miels étrangers, en particulier ceux des contrées méridionales, sont très fades ou ont un goût désagréable, tandis que le miel suisse se distingue par sa teneur en principes essentiels provenant des fleurs et par son parfum délicieux.

Les miels naturels présentent des différences de couleur, de goût et de consistance. Le miel récolté en mai et au commencement de juin est surtout jaune clair ; celui récolté plus tard varie du jaune foncé au brun foncé.

Le goût dépend surtout du parfum des plantes sur lesquelles le miel a été récolté. Il varie aussi suivant l'époque de la récolte et suivant les régions.

Le miel naturel se solidifie après un certain temps, quelques semaines ou quelques mois : il se candit. Il redevient liquide par la chaleur. On ne doit pas chauffer le miel directement sur le feu, car il perdrait une partie de son arôme.

Le meilleur procédé de liquéfaction consiste à chauffer le miel au bain-marie sans que l'eau soit bouillante.

Comment présenter le miel sur la table à son meilleur avantage.

Le miel doit toujours être servi liquide. Il se présente le plus avantageusement dans un vase de porcelaine blanche.

Employer une petite spatule d'argent au lieu d'une cuiller.

D'accord avec la Société suisse des amis des abeilles, la fabrique



de porcelaine de Langenthal a introduit dans le commerce un petit vase spécial (figure) fabriqué en deux grandeurs, soit pour une ou

deux portions, et parfaitement convenable pour servir le miel. Ces vases peuvent être obtenus directement de la fabrique ou du commerce pour 60 et 65 cent. la pièce, suivant le numéro. La soucoupe assortie coûte 30 centimes.

Où l'hôtelier peut se procurer du miel suisse contrôlé.

La Société suisse des amis des abeilles publie chaque année des listes contenant les adresses des apiculteurs ayant soumis leur miel au contrôle de la société. Ces listes sont adressées gratuitement à tous les intéressés sur demande adressée au chef du contrôle, M. J. Frei, instituteur à Binningen, près Bâle.

En 1909, près d'un million de kilos de miels ont été contrôlés par les soins de la société. Le contrôle est soigneusement pratiqué sur des échantillons prélevés sur place.

Le commerce du miel a lieu directement entre le producteur et le consommateur, sans intermédiaire. Il est recommandé de n'acheter que de la marchandise contrôlée.

L'hôtelier peut se procurer sa provision de miel pour une quinzaine de jours d'avance seulement. Il s'épargne ainsi le souci de la liquéfaction.

Il ne peut être servi dans les vases et bocaux portant la mention « Contrôlé par le V. S. B. » que du miel accompagné du bulletin de contrôle délivré par la dite association (§§ 78 et 79, loi fédérale sur le contrôle des denrées alimentaires).

La société veille à ce qu'il ne soit pas fait abus de la marque de contrôle. Elle poursuivra les délinquants.

J. M.

STATISTIQUE DES MIELS

La Société suisse des amis des abeilles et la Société suisse des chimistes-analystes après avoir reconnu toutes deux que les tabelles actuellement existantes étaient insuffisantes, ont décidé de faire une étude approfondie des caractères chimiques des miels suisses; la Société suisse des amis des abeilles a bien voulu faire la chose d'entente avec la Société romande d'apiculture. Je remercie ici ces messieurs de leur obligeance à notre égard, ainsi que toutes les personnes qui ont facilité ma tâche de quelque manière que ce soit et en particulier les présidents de sociétés qui ont bien voulu transmettre les échantillons. Pour que cette œuvre importante soit aussi exacte et complète que possible, elle devra être continuée.

Le chef du contrôle pour la Suisse romande.

BRETAGNE.

No	Adresse de l'apiculteur	Renseignements donnés par l'apiculteur					
		1	2	3	4	6	7
GENÈVE							
1	Paintard, J., Vandœuvres, Genève	esparcette, sauge, acacia	non	oui	plusieurs	1 ^{re}	30 juin 20 mai au 2 e 20 juin
2	Comtat, Jules, Crêt de Pregny, Genève	marronniers, sauge, esparcette, acacia	non	oui	20	1 ^{re}	30
3	Morin, J., Chêne-Bougeries, Genève	fleurs des prés, marronniers, arbres fruitiers, tilleuls	oui	oui	deux sur 18	1 ^{re}	juin
4	Uhlmann, E., La Plaine	Esparcette et acacia	non	oui	40	1 ^{re}	30 juin
5	Chaponnière, John, Conches p. Genève	arbres fruitiers, esparcette, dent-de-lion, sauge	oui	oui	10	1 ^{re}	4 juillet
6	Gander, Henri, Jargonnant, 3, E.-Vives	tilleul, esparcette, plantes des prairies	non	oui	6	1 ^{re}	3 juillet
7	Chambaz, Henri, G ^d -Lancy p. Genève	marronniers et esparcette	non	oui	50	1 ^{re}	30 juin
8	Morel, A., Colovrex, Bellevue	esparcette	non	oui	plusieurs	1 ^{re}	28 juin
9	Bernex, Henri, La Plaine	genêt, esparcette, fleurs de montagne	non	non	10	1 ^{re}	19 juillet
10	Prévert, A., Chambéry p. Genève	sauge et esparcette	non	oui	30	1 ^{re}	30 juin et 1 juil.
JURA BERNOIS							
	Ruffy,	sauge, sapin, scabieuse, esparcette	oui	oui	15	1 ^{re}	30 juin
	Farron,		—	—	—	—	—
VALAIS							
1	Monnet, Daniel, Isérables	rhododendrons	non	non	25	année	31 juillet
2	Massy, Jean, Ecône, Valais	esparcette		non		1 ^{re}	
3	Gay, Henri, Bramois	esparcette	oui	oui	40	1 ^{re}	20 juillet
4	Vaudens, Othmar, Monthey	prairies d'esparcette et de châtaigniers	non	non	13	année	29 juillet
5	Loye, Pierre, Sierre			oui	16	1 ^{re}	25 juin
6	Défago, Adolphe, Val d'Illiez	chardon, bardane, scabieuse, astrance, rhododendrons	non	oui	12	année	5 août
7	Berclaz, A., Evolène	trèfle, esparcette, rhododendrons, tamaris	non	oui	2	année	9 août
8	Duverney, Lens	esparcette	oui	non	1	année	en août
9	Micheloud, Vex		non	oui	1	année	29 juillet
10	Monnet, Joseph-Daniel, Isérables	esparcette, rhododendrons	non	non	40	année	5 et 6 août

DES MIELS

Valais, Jura bernois, Genève.

Couleur	Aspect	Arome	Eau	Matières minéral ^{es}	Acidité	Sucre inverti	Saccha- rose	Dextrin	Polarisation	
									Avant	Après
jaune	fluide	fort	16,6	0,21	0,14	71,72	6,89	4,44	- 3,7	- 6,7
»	»	»	18,2	0,17	0,11	72,45	7,83	1,24	- 4,7	- 5,8
»	épais	faible	17,0	0,25	0,10	64,15	1,90	15,90	- 3,3	- 5,3
»	opaque	»	18,5	0,11	0,08	69,5	8,05	3,76	- 4,3	- 6,7
»	fluide	fort	18,1	0,11	0,11	73,08	5,8	6,83	- 4,9	- 5,8
»	»	»	17,9	0,09	0,09	71,90	6,93	3,09	- 5,5	- 8,5
»	»	faible	18,3	0,10	0,09	69,90	6,03	5,58	- 3,3	- 5,7
»	épais	»	19,5	0,14	0,11	72,75	2,18	5,32	- 2,2	- 6,3
gris vert	»	»	18,6	0,19	0,10	73,10	4,74	3,27	- 3,5	- 5,3
jaune brun	»	fort	18,6	0,20	0,11	72,40	4,88	3,81	- 5,0	- 8,1
brun	épais	fort	18,7	0,28	0,12	64,62	4,20	12,08	+ 7,7	- 40,0
brun vert	»	faible	18,6	0,25	0,11	64,56	3,87	12,61	+ 7,8	+ 1,7
brun	fluide	fort	19,1	0,67	0,13	69,30	2,05	8,75	+ 5	+ 2,7
»	»	»	17,6	0,44	0,14	69,67	3,45	8,70	+ 1,7	+ 1,0
jaune	épais	faible	18,1	0,36	0,07	71,54	6,56	3,37	- 3,3	- 4,0
brun vert	fluide	fort	20,0	0,56	0,13	68,74	3,54	7,03	+ 5,6	+ 5,0
brun	»	»	19,5	0,90	0,14	65,65	2,95	10,86	+ 10,5	+ 10
jaune	épais	»	20,5	0,30	0,11	71,9	6,9	0,29	- 4,0	- 5,7
»	»	»	18,1	0,23	0,09	72,35	6,42	- 2,81	- 7,7	- 10,7
brun	fluide	»	19,1	0,40	0,10	69,45	3,39	7,56	+ 0,5	+ 0,5
»	épais	»	17,3	0,43	0,13	68,95	4,54	8,65	+ 4,3	+ 2,7
blanc jaune	»	»	16,8	0,10	0,07	71,82	6,35	4,86	- 3,7	- 5,0

N°	Adresse de l'apiculteur	Renseignements donnés par l'apiculteur				
		1	2	3	4	6 7
1	Lenz, F., Gingins	fleurs des foins	longtemps, pas de miellat	nourri dès 1 ^{er} avril, sirop	10	1 ^{re} 28 juin
2	Duboux, Eugène, Grens s/Nyon	fleurs des foins (esparcette)	fin mai belle réc., juin faib., pas de miellat	sucres avril et 8 p. j., mai 6-8 sucres	16	1 ^{re} 29 juin
3	Bünter, Aloys, Lucens.	esparcette et fleurs des prés	10 à 12 jours mais peu	prov. hiver	3	de 21 juil.
4	Borgeaud, Jules, Bournens	dent-de-lion et esparcette	pas de miellat 1 journée de miellat, 4 juill.	pas de sucre à la ponte, désom- perculé	12	1 ^{re} av 25-30 le 1 juin
5	Mercier, Aloys, Orphel. Penthaz	esparcette (uniquement)	pas de miellat	non, av. cadre de réserve	15	1 mai 24 juin à juin
6	de Siebenthal, A., Ursins s/Montherod	esparcette, arbres fruitiers	peu	non	2	1 ^{re} juillet
7	Burnand, Adolphe, Bioley-Magnoux	fl. dent-de-lion, flor. des arbres sauf cerisiers, esparcette	non	sucres au printemps	33	d ^s les 30 juin hausses
8	Jordan, Ami, Carrouge	fleurs des cerisiers, dent-de- lion, surtout esparcette	oui, assez	non	sur 25 ruches 8 ess.	de 1 ^{re} milieu l'année juillet
9	Schnapp, F., Grandson	esparcette	non	non, ruche garnie	4	1 ^{re} fin juillet
10	Gaillard, Gustave, Veytaux-Chillon	tilleul et châtaignier	très peu	oui, fin mai ou total p. col. 3 l.	petit nombre d'ess ^s	de 1 ^{re} 7 août l'année
11	Borgeaud, Henri,	fleurs d'esparcette	pas avant	oui, sirop, sucres	20	1 ^{re} 1 ^{ers} jrs fin mai juillet et juin
12	Chapuisat, Aug., Aclens	esparcette	non	oui	7	1 ^{re} abeilles ^s 15 juin apicul ^t 7 juillet ^{et}
13	Duc, Emile, Vucherens	peu de dent-de-lion, sauge, esparcette, sapin	oui	cadres de ré- serve av. miel	15	1 ^{re} 30 juin- comm ^t juillet
14	Cornut, Jules,	esparcette et dent-de-lion	peu	oui	3	de 29 juill ^t
15	Savary, Emile, Sédeilles, Payerne	dent-de-lion, peu d'esparcette peu de miellée de chêne	peu	non	24	de 1 ^{re} mi-mai l'année comm ^t juin et août
16	Colomb, H., Forel, Lavaux	floraison irrégulière	oui	non	plus ^{rs}	1 ^{re} 20-25 juin
17	Chérix, Auguste, La Prairie, Bex	châtaignier		oui	50	de 4 sept.
18	Besuchet, C., Agiez	arbres fruitiers, colza, espar- cette	non	non	3	1 ^{re} fin juin
19	Huber, Rodolphe, Orbe	esparcette	non	peu en avril	2	de 14 juill ^t
20	Diserens, Léon, Brent, Clarens	arbres fruit ^s , prairies natur ^{lles} , esparc., sauge, trèfle blanc, etc.	non	non	19	1 ^{re} 18 juin

DES MIELS

Vaud.

Couleur	Aspect	Arome	Eau	Matières minéral.	Acidité	Sucre inverti	Saccha- rose	Dextrine	POLARISATION	
									Avant	Après
ambre	liquide	faible	17,00	0,11	0,12	75,84	3,23	3,70	— 3,5	— 5,4
paille	liquide	faible	17,10	0,07	0,18	74,96	3,65	4,04	— 2,5	— 5,8
ambre	liquide	fort	19,00	0,17	0,11	69,60	3,84	7,28	— 1,6	— 3,0
paille	cristal fin	fort	18,70	0,04	0,08	68,45	6,40	6,33	— 0,24	— 8,4
paille	cristal gr.	fort	16,30	0,04	0,07	70,75	9,20	3,64	— 3,0	— 10,0
paille	cristal	fort	16,80	0,09	0,09	70,54	6,70	5,79	— 3,0	— 7,0
ambre	liquide	fort	23,90	0,15	0,12	71,23	3,60	1,00	0,0	0,0
paille	cristal	faible	15,60	0,25	0,09	65,4	5,6	13,06	0,0	— 2,7
blanc	cristal	faible	18,30	0,16	0,00	69,05	5,46	7,03	— 2,3	— 2,9
brun clair	cristal	faible	19,00	0,49	0,12	61,00	12,3	0 00	+ 5,0	+ 2,7
blanc	cristal	faible	17,20	0,02	0,09	66,90	10,78	5,01	— 1,7	— 6,7
ambre	liquide	fort	17,5	0,08	0,11	67,9	6,7	7,74	— 1,5	— 6,7
paille	cristal	faible	20,3	0,09	0,11	69,15	7,02	3,33	+ 1,3	0,0
ambre	cristal	fort	18,0	0,26	0,08	70,50	4,75	6,41	0,0	— 0,7
grisâtre	cristal	faible	16,2	0,31	0 11	70,40	8,07	4,91	+ 2,0	+ 1,3
ambre	cristal	fort	20,0	0,17	0,10	70,75	8,00	0,98	— 1,0	— 3,3
brun clair	cristal	faible	18 4	0,23	0,14	75,00	1,47	4,76	— 6,0	— 7,0
jaune	liquide	faible	17,3	0,25	0,10	67,00	13,49	1,86	0,0	— 1,6
pâle	cristal	faible	16,1	0,12	0,07	69,50	2,5	11,71	— 1,3	— 4,0
blanc										
ambre	liquide	fort	18,2	0,65	0,09	65,7	4,56	10,80	+ 6,2	+ 4,7

N ^o	Adresse de l'apiculteur	Renseignements donnés par l'apiculteur					
		1	2	3	4	6	7
21	A. de Siebenthal et H. Borloz, Aigle	plantes des Alpes (rhodod., lan- gue de bœuf. astrance, érable à sucre, etc.)	non	non	30	de l'année	31 août
22	Guignard, Hipp., Founex	tilleul, sapin, clématite sau- vage	peu en août	non	10	2 ^e	31 août
23	Blanc, Aloïs, La Sallaz	fleurs mélangées des prés naturels	oui	oui	15	de l'année	31 août
24	Borgeaud, Emile, Orny	esparcette, fougère, trèfle blanc, tilleul	très peu	oui, fin août 1908	6	2 ^e	2 ^e 15 ^e d'août
25	Chenuz, Ls., Montricher	tilleul, fleurs des taillis, bour- geons sapin, miellat	oui, 3 semain. quant. moyen.	oui	3 à 4	2 ^e	comm ^t d'août
26	Delessert, Ernst, Dommartin	trèfle blanc		non	peu	2 ^e	comm ^t d'août
27	Dutoit, Octave, Le Pendant, Mézières	esparcette	oui, juin, juill. et août	non, sauf rayons p ^r hiv ^{er}	peu	2 ^e	sept ^{bre}
28	Dériaz, Jaques, Baulmes	dent-de-lion, esparcette, tilleul, sapin, épilobe, etc.	non	oui	peu	de l'année	2 ^e 15 ^e d'août
29	Falquier, Edmond, Veytaux-Chillon	fleurs des prés, acacias, tilleul, châtaigniers		oui	10	de l'année	comm ^t d'août
30	Pasche, Alexis, Savigny s/Lausanne	trèfle blanc, épilobe, etc.	oui	non	10	2 ^e	fin sep- tembre
31	Jaquier, Charles, Bussigny s/Morges	sainfoin (esparcette)	non	ou 3 k ^{os} p. ess ^m	3	1 ^{re}	15 juin- 4 juill ^t
32	Subilia, Henri, Les Croisettes	prairies naturelles	non	non	8 à 10	1 ^{re}	comm ^t juillet
33	Bretagne, Aubonne et Montherod	esparcette, sauge, etc.	non	oui	40	1 ^{re}	17 juill ^t
34	Chavan, H., Cully	esparcette, sauge	non ou tr. peu	non	1	1 ^{re}	comm ^t juillet
35	Moraz, Samuel, Villars-S ^{te} -Croix	esparcette	non	non	21	1 ^{re}	30 juin
36	Moraz, Samuel, Villars-S ^{te} -Croix	esparcette	non	non	15	1 ^{re}	31 juill ^t
37	pied de la montagne Jaccoud, Echallens						
38	Tanniger, E., Bussigny						
39	Creux, Bourdonnette						
40	Creux, 2 ^{me}						

DES MIELS

Vaud.

Couleur	Aspect	Arome	Eau	Matières minéral.	Acidité	Sucre inverti	Saccha- rose	Dextrine	POLARISATION	
									Avant	Après
jaune roux	cristal	fort	18,8	0,22	0,08	66,8	6,25	7,85	+ 2,2	0,0
brun foncé	pâteux	faible	18,9	0,54	0,09	65,75	4,49	10,23	+ 4,2	+ 2,7
brun vert	cristal	faible	16,5	0,61	0,09	67,85	5,64	9,31	+ 4,3	+ 3,5
gris vert	opaq.	fort	18,7	0,18	0,10	68,7	4,85	7,47	— 1,0	— 3,3
brun foncé	fluide	fort	18,1	0,76	0,11	63,2	2,97	14,86	+ 16,8	+ 12,3
jaune grisâtre	ép. op.	faible	17,4	0,76	0,09	64,5	4,92	12,33	+ 10,3	+ 9,5
jaune gris	ép. op.	faible	19,1	0,40	0,12	67,95	5,84	6,59	+ 1,0	0,0
brun vert	fluide	fort	16,8	0,88	0,10	63,89	3,35	5,05	+ 12,3	+ 9,3
brun orange	limpid*	fort	21,4	0,93	0,09	63,56	3,87	10,15	+ 0,14	+ 13,6
brun	limpid*	fort	25,0	0,61	0,11	66,54	4,75	2,99	+ 6,3	+ 3,0
ambré	ép. op.	fort	15,3	0,06	0,11	71,4	0,07	13,06	— 1,8	— 7,0
brun clair	cristal	fort	15,6	0,24	0,14	75,84	1,78	6,40	— 2,5	— 5,3
jaune	épais	fort	16,7	0,05	0,11	75,56	2,84	4,74	— 4,3	— 6,7
jaune	épais	fort	19,1	0,20	0,11	71,9	5,27	3,42	— 1,0	— 1,2
ambre	cristal	fort	14,7	0,10	0,12	67,52	3,95	13,61	— 0,8	— 8,0
jaune clair	cristal	fort	16,25	0,18	0,09	69,75	4,52	9,21	— 3,4	— 4,2
brun clair	épais	fort	15,3	0,50	0,12	72,4	2,2	9,48	0,0	3,0
ambre	épais	fort	14,5	0,09	0,11	71,5	3,57	10,29	0,0	— 8,0
roux	épais	fort	14,9	0,56	0,18	67,88	7,20	9,28	+ 3,7	— 1,5
jaune blanc	épais	faible	16,7	0,39	0,15	66,64	10,56	5,56	0,0	— 2,8

Neuchâtel. -- Statistique des miels.

No	Communes	Récolte	Date de récolte	Origine	Nourrissement au sucre	Couleur	Eau	Matières minéral.	Acidité	Sucre interverti	Saccharose	Dextrine, etc. (par différence)	Polarisation. — Degrés			Analyste
													Lecture directe	Après inversion	Après pré- cipité de la dextrine	
Neuchâtel.																
Miels de l'année 1907.																
132	Neuchâtel	—	—	—	—	roux	13,5	0,66	0,08	61,7	9,4	14,66	+10,4	+ 4,1	—	XIV
133	Neuchâtel	—	—	—	—	roux	13,2	0,60	0,08	60,5	14,3	11,32	+11,0	+ 3,7	—	»
134	Neuchâtel	é	—	—	—	roux	14,9	0,60	0,09	64,5	7,6	12,31	+ 5,8	+ 2,3	—	»
135	Neuchâtel	é	—	—	—	roux	15,0	0,56	0,08	63,8	9,5	11,06	+ 7,2	+ 3,2	—	»
136	St-Blaise	a	—	—	—	blanc	15,0	0,51	0,13	67,3	5,7	11,36	+ 4,0	+ 1,2	—	»
137	Colombier	pr	—	—	—	blanc	14,3	0,50	0,11	66,4	5,5	13,19	+ 3,2	+ 0,8	—	»
138	Colombier	a	—	—	—	brun clair	13,1	0,64	0,11	64,3	7,5	14,35	+ 6,5	+ 3,5	—	»
Miels de l'année 1908.																
139	St-Blaise	pr	—	—	—	jaune clair	17,4	0,39	0,12	65,1	6,5	10,49	— 0,3	— 1,5	—	»
140	Neuchâtel	pr	—	—	—	jaune clair	16,8	0,32	0,10	73,1	2,1	7,58	— 2,6	— 4,8	—	»
141	Neuchâtel	pr	—	—	—	jaune clair	15,3	0,30	0,13	68,7	5,9	9,67	— 0,7	— 2,9	—	»
142	Corcelles	pr	—	—	—	jaune clair	13,8	0,38	0,10	72,1	4,4	9,22	— 0,8	— 3,4	—	»
143	Côte-aux-Fées	pr	—	—	—	blanc	14,6	0,10	0,08	73,4	4,9	6,92	— 5,3	— 8,8	—	»
144	Peseux	pr	—	—	—	jaune clair	12,7	0,37	0,13	70,7	3,7	12,40	— 1,0	— 2,8	—	»
145	Colombier	pr	—	—	—	jaune clair	12,9	0,42	0,13	71,8	2,4	12,35	— 1,7	— 2,9	—	»
Miels de l'année 1909.																
146	Frérens	pr	15. 7.	Fl M	S	jaune clair	14,7	0,48	0,13	71,8	3,2	9,69	— 0,5	— 2,2	—	»
147	Couvet	a	5. 8.	Fl M	s	jaune clair	15,8	0,44	0,13	70,4	4,1	9,13	0	— 2,0	—	»
148	Buttes	a	16. 8.	Fl m	s	roux	14,5	0,34	0,12	72,7	4,1	8,24	— 1,5	— 2,7	—	»
149	Verrières	a	10. 8.	Fl	s	jaune clair	16,7	0,20	0,12	73,4	3,3	6,28	— 1,8	— 4,0	—	»
150	Chaux-de-Fonds	a	13. 8.	Fl	O	jaune clair	15,4	0,36	0,09	74,7	3,1	6,35	— 1,5	— 3,7	—	»
151	Les Planchettes	a	15. 8.	Fl m	?	jaune clair	15,8	0,35	0,10	73,4	3,1	7,25	— 0,7	— 2,7	—	»
152	Cressier	a	5. 8.	Fl M	S	brun	16,3	0,63	0,14	62,8	8,0	12,13	+ 8,3	+ 4,7	—	»
153	Vilars	a	25. 8.	Fl M	s	jaune clair	18,6	0,58	0,07	62,0	6,6	12,15	+10,1	+ 5,2	—	»
154	Hauts-Geneveys	a	15. 8.	Fl m	s	jaune clair	16,0	0,25	0,08	70,0	4,9	8,77	+ 0,8	— 1,5	—	»
155	Neuchâtel	a	15. 8.	Fl M	s	brun	12,5	0,79	0,11	61,8	7,8	17,00	+12,0	+ 6,7	—	»
156	Peseux	é	1. 9.	Fl M	?	brun	12,7	0,75	0,11	62,8	5,2	18,44	+12,5	+ 6,8	—	»

Résumé des maxima et minima.

Cantons	Eau		Matières minérales		Acidité		Sucre interverti		Saccharose		Dextrine, etc.		Année
	Maxim.	Minim.	Maxim.	Minim.	Maxim.	Minim.	Maxim.	Minim.	Maxim.	Minim.	Maxim.	Minim.	
1. Argovie	17,38	12,01	0,88	0,30	0,22	0,07	77,46	61,06	10,18	1,93	15,33	3,60	1909
2. Appenzell	18,7	15,9	1,00	0,22	0,16	0,05	79,8	61,2	8,1	0,5	10,84	2,01	»
3. Bâle	18,45	14,95	0,94	0,25	0,14	0,08	77,06	61,67	8,63	1,42	13,36	4,38	»
4. Berne	18,70	12,83	0,95	0,25	0,21	0,06	77,16	49,28	12,92	0,81	22,60	1,35	»
5. Fribourg	19,87	14,55	0,50	0,24	0,20	0,10	74,40	65,20	4,70	0,95	14,77	4,91	»
6. Genève	19,5	16,6	0,25	0,10	0,14	0,09	73,10	64,15	7,83	1,90	16,60	1,24	»
7. Glaris	17,02	13,00	0,56	0,13	0,15	0,05	78,88	65,52	6,27	0,73	12,07	4,29	»
8. Grisons	16,95	14,31	0,76	0,12	0,17	0,11	76,80	56,20	8,32	1,94	20,21	6,38	»
9. Lucerne	18,61	13,06	1,01	0,38	0,16	0,07	74,36	53,62	11,36	3,94	19,61	6,47	»
10. Neuchâtel	15,0	13,1	0,66	0,50	0,13	0,08	67,3	60,5	14,3	5,5	14,66	11,06	1907
»	17,4	12,7	0,42	0,10	0,13	0,08	78,1	65,1	5,9	2,1	12,40	7,58	1908
»	18,6	12,5	0,79	0,20	0,14	0,07	74,7	61,8	8,0	3,1	18,44	6,28	1909
11. St-Gall	19,1	8,9	0,75	0,30	0,19	0,06	77,4	62,6	8,4	0,9	19,63	5,04	»
12. Schaffhouse	18,1	15,3	0,34	0,15	0,16	0,11	75,8	71,1	5,7	2,7	7,94	2,25	»
13. Schwytz	18,2	16,0	1,06	0,27	0,17	0,06	74,4	59,6	10,1	3,6	13,95	2,27	»
14. Soleure	17,34	13,53	0,84	0,38	0,18	0,05	75,40	62,04	10,10	1,23	19,64	5,53	»
15. Tessin	17,0	14,9	0,40	0,14	0,14	0,11	75,0	72,7	1,5	1,1	8,69	8,32	»
16. Thurgovie	20,4	13,6	0,81	0,26	0,25	0,11	77,52	63,52	7,90	0,98	14,00	5,08	»
17. Unterwald	17,99	15,2	0,69	0,36	0,16	0,12	63,88	57,9	10,2	6,23	15,86	10,78	»
18. Uri	16,7	14,6	0,62	0,32	0,18	0,12	71,9	59,8	8,0	0,6	16,80	10,85	»
19. Valais	20,0	16,8	0,90	0,10	0,14	0,07	72,35	65,65	6,56	2,05	10,86	2,81	»
20. Vaud	21,4	14,7	0,93	0,11	0,18	0,07	75,84	61,00	12,30	0,98	15,05	3,42	»
21. Zoug	16,65	15,60	0,58	0,49	0,16	0,10	64,4	56,4	11,4	2,28	16,07	14,99	»
22. Zurich	18,3	13,89	0,93	0,13	0,17	0,08	76,7	58,78	10,60	1,8	14,97	2,96	»
Total	21,24	8,9	1,06	0,10	0,25	0,05	79,8	49,28	14,3	0,5	22,60	1,24	

ETUDE SUR QUELQUES PLANTES PRINTANIÈRES A NECTAR

Le cornouiller.

Le nectar récolté pendant une miellée printanière sert à l'élevage du couvain ; c'est pourquoi les apiculteurs n'apprécient pas suffisamment la valeur des plantes que nous passerons en revue.

Le cornouiller (cornées) est en fleurs. Malheureusement, les pluies incessantes de ces derniers jours empêchent les abeilles de sortir. C'est ce qui arrive souvent à cette époque. C'est dommage, car c'est maintenant que le pollen et le miel ont le plus de valeur relative.

On distingue le *cornouiller mâle* (*Cornus mas*, L.) et le cornouiller sanguin (*C. Sanguinea* L.). Ce dernier ne fleurit qu'en mai.



FIG. 1
Inflorescence d'un
cornus entourée d'un
involucre formé de
4 grandes bractées.



FIG. 2
Diagramme d'une
fleur grossie.



FIG. 3
Disque nectarifère
grosi.

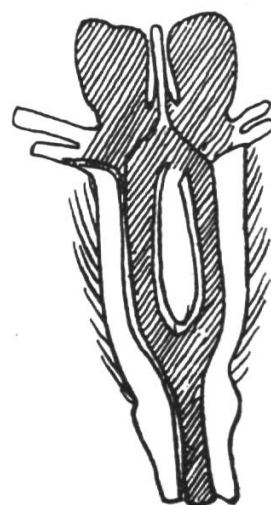


FIG. 4
Coupe longitudinale
générale ; la partie tein-
tée correspond aux
tissus les plus saccha-
rifères.
(D'après BONNIER.)

Le cornouiller mâle fleurit vers le 8 mars. Cette année, il est en fleurs beaucoup trop tôt, le 26 février. Cela arrive rarement, mais la température actuelle est douce. Ses feuilles n'apparaissent d'ordinaire que vers le 14 avril sous notre climat.

Il existe des espèces et des variétés distinctes par le port, le feuillage, la floraison ou les fruits. Citons seulement : *C. sanguin* (*C. sanguinea*), arbuste de deux à trois mètres, à rameaux rouges et à feuilles assez grandes, fleurissant en mai-juin et donnant de nombreuses fleurs blanches auxquelles succèdent des fruits noirs. Il existe des variétés ornementales de cette espèce : *C. s. Alba*, à feuilles panachées de blanc ; *C. s. Aurea*, à feuilles panachées de jaune.

Ajoutons : C. blanc (C. Alba) ; — C. à fruits bleus (C. Cœrula) ; — C. à feuilles alternes (C. alternifolia) ; — C. paniculé (C. paniculata) ; — C. de Sibérie (C. Siberica).

Le *cornouiller ordinaire* ou mâle, qu'on cultive parfois pour ses fruits (et ses nombreuses variétés) est le seul qui présente un sérieux intérêt pour les apiculteurs.

Description. — Les fleurs du C. mas. se composent d'une corolle à quatre pétales étalés après la floraison ; d'autant d'étamines que de pétales alternant avec eux. L'ovaire est infère. Le style est simple, presque en massue. Les anthères sont volumineuses en égard au filet des étamines et renferment assez de *pollen*.

Le *nectar* est sécrété chez les cornouillers par un anneau charnu placé à la base du pistil et accessible à tous les insectes. Cet anneau a approximativement un millimètre de diamètre. Il est parcouru par quatre sillons à pente dirigée vers le pistil et où s'amasse du nectar. Le pistil a environ un millimètre et demi de long ; les étamines, trois millimètres ; elles s'élargissent à leur base pour pénétrer sous le disque nectarifère (v. gravures 2 et 3).

M. Bonnier décrit comme suit le tissu nectarifère du C. mas. ⁽¹⁾ :

« Chez le C. mas., le tissu nectarifère apparent forme un anneau »
» obscurément quadrangulaire, qui entoure le style sans en dépen- »
» dre ; il provient du parenchyme supérieur de l'ovaire. Ce tissu ne »
» possède aucune trace de faisceaux vasculaires (v. fig. 4) ; sa partie »
» centrale est formée de *cellules plus grandes* que celle des paren- »
» chymes voisins. Cependant, aux environs de l'anthèse, *l'émission »*
» *de liquide est assez grande chez cette espèce*. Mais cet anneau peu »
» différencié ne constitue pas à lui seul l'ensemble des tissus sac- »
» charifères avant la fécondation. Le parenchyme qui sépare les »
» faisceaux des carpelles de leur face interne est lui-même aussi »
» riche en substances sucrées que l'anneau appelé *nectaire*. En »
» réalité, la provision de sucre se fait ici dans presque tout l'ovaire. »
» En note, M. Bonnier ajoute que la structure est analogue chez »
» le *Cornus sanguinea* L. ; l'anneau supérieur est moins développé, »
» cependant, et l'exsudation est moins grande. »

Les anthères et le stigmate arrivent en même temps à maturité chez les fleurs des cornus.

Les fleurs du cornouiller mâle forment le premier *attrait* pour nos abeilles, si longtemps recluses pendant l'hiver. Elles semblent exciter les insectes laborieux à la picorée.

Couleur. — M. Bonnier classe les fleurs jaunes du C. mas. parmi les fleurs obscures abondamment visitées par les insectes (*Les nec-*

⁽¹⁾ *Les nectaires*, p. 135.

laïres, p. 39) et les fleurs blanches du *C. sanguinea* parmi les fleurs visibles donnant moins de nectar. A notre humble avis, les fleurs jaunes du *C. mas.* sont bien plus remarquées des abeilles à une époque où les autres fleurs font défaut qu'en été (surtout en juin), où la floraison est multiple et abondante. Les fleurs jaunes du *C. mas.*, ordinairement en ombelle simple, comprenant de six à onze fleurs, neuf en moyenne, et munies de leur involucre sont au moins aussi visibles que les fleurs en Corymbe rameux sans involucre du *C. sanguinea*, d'autant plus que cette espèce n'abonde pas toujours en un même endroit, alors que les *C. mas.* forment des haies entières et des cabinets de verdure.

Quant à l'odeur des fleurs du *C. mas.*, je la considère pour nulle, du moins pour notre appareil olfactif insuffisamment perfectionné et conséquemment peu sensible pour percevoir les moindres odeurs. Peut-être que les abeilles ont cet appareil d'une sensibilité extrême ! Si on veut bien leur accorder un sixième sens, un sens supplémentaire (ce qui n'est pas prouvé), nous serons fixés relativement à leur habileté dans les recherches du pollen et du nectar.

Lorsque le temps s'y prête, les abeilles recueillent volontiers le pollen et le nectar. Mais la température encore froide de ce mois n'est guère propice à l'exsudation de la substance sucrée.

Cependant, il est à recommander de répandre les cornouillers dans les parcs, pour la plantation des haies et des tonnelles ; de le planter aussi sur les coteaux pierreux, presque incultes, où il résistera à la sécheresse et aux intempéries.

Car c'est un arbuste rustique bien que de croissance lente. Les cornouillers prospèrent en tout terrain, venons-nous de dire, même au bord des eaux. Ils ne craignent pas les endroits ombragés.

Et puis, il est si ornemental au printemps par ses nombreux faisceaux de fleurs jaunâtres et en automne par ses nombreux fruits rouges qui sont agréables à manger quand ils sont bien mûrs ! On emploie très avantageusement les cornus pour la formation des massifs. Il existe une belle variété du *C. mas.*, à feuilles panachées de blanc, qui est recherchée pour former contraste sur les feuillages verts ou sombres.

On *taille* peu ou pas du tout les espèces cultivées pour la fleur. Pour nous, apiculteurs, il faut n'user que modérément de la taille. Les cornus à feuillage ornemental subissent une taille qui est le plus souvent en rapport avec le développement de l'essence à laquelle ils sont associés.

La multiplication des cornus a lieu par semis, boutures et marcottes. La greffe est surtout employée lorsqu'on veut former des sujets sur demi-tige, propres à isoler dans les pelouses.

Emile VAN HAY.

Résultat du travail de nos ruches sur balance en juin 1910.

	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation nette Grammes	Journée la plus forte Grammes	Date
Bramois (Valais)	501	Moyenne	28000	3300	1 juin
Econe »	515	Forte	41200	4000	16 »
Mollens »	1061	Bonne	20400	2600	9 »
Monthey »	401	»	9550	2000	8 »
Bulle (Fribourg)	888	Forte	— 5100 ⁽¹⁾	—	—
Dompierre »	475	Affaiblie par l'essaïm.	3400 ⁽²⁾	800	1 »
Massonens »	840	Moyenne	10000	2000	21 »
La Sonnaz »	570	?	— 300	300	3 »
Pregny (Genève)	453	Bonne	12800	1500	2 »
Bournens (Vaud)	568	Assez bonne	18000	2200	1 »
Correvon »	753	Moyenne	4000	1400	8 »
Novalles »	573	Bonne moyenne	20100	4500	8 »
Panex s/Ollon »	928	Bonne	7100	800	21 »
Préverenges »	410	Médiocre	8600	3000	1 »
Vuibroye »	760	»	5900	1800	9 »
Belmont (Neuchâtel)	491	»	10100	1800	9 »
Buttes »	700	Forte	27400	5300	21 »
Coffrane »	800	»	21000	3100	17 »
Couvet »	750	Bonne	10500	3000	21 »
Côte aux fées »	1040	»	8500	2000	21 »
St-Aubin »	458	Moyenne	7100	3300	8 »
Cermoret (Jura-B.)	711	Bonne	7400	1600	21 »
Courfaivre » a)	474	»	4300	1900	8 »
» b)		»	4250	1700	8 »
Tavannes	761	Moyenne	2350	1000	20 »

(¹) Essaimé le 7. — (²) Essaimé le 19.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les apiculteurs héritiers.

Un rentier de Francfort sur le Mein, Adolphe Keller, décédé récemment, a laissé par testament à la Société d'apiculture de Wiesbaden une somme de 10,000 marks qui devra être consacrée à l'avancement de l'apiculture.

90,000 kilos de miel falsifié.

On vient de découvrir à Dijon une très grave affaire de fraude commise au préjudice de quatre négociants, Quatre-vingt-dix mille kilogrammes de miel falsifié venant par bateau ont été saisis. Des procès-verbaux ont été dressés. Malheureusement, le service de la répression des fraudes du Havre, avisé par dépêche, est arrivé trop tard pour saisir un autre bateau portant un chargement semblable, adressé aux mêmes commerçants dijonnais.

Congrès de Budapest.

Le 55^e congrès des apiculteurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie aura lieu à Budapest du 19 au 24 août prochain sous le patronage du grand-duc Joseph.

Le Nosema apis.

La découverte du Dr Zander cause également du souci aux apiculteurs américains. Dans le numéro du 15 juin des *Gleanings*, le rédacteur E.-A. Root rassure ses lecteurs en leur disant que leurs ruches ne sont pas menacées d'une nouvelle maladie, mais qu'on a seulement découvert la cause de la dysenterie qui a ravagé les ruchers de tout temps. La maladie n'en est pas plus à craindre maintenant qu'on la connaît mieux ; au contraire, il est permis de supposer que la connaissance exacte du Nosema apis permettra de le combattre avec plus de succès.

Quant à l'identification de la dysenterie avec le mal de mai, la paralysie des abeilles et la maladie de l'île de Wight, M. Root estime que c'est une simple hypothèse, que le petit nombre d'observations faites jusqu'ici ne permet pas encore de considérer comme un fait acquis.

Les Bernois et la loque.

Le gouvernement bernois vient de publier l'ordonnance d'application de l'arrêté fédéral concernant la loque. La loi sera appliquée par une division de la police cantonale des épizooties. Il y aura un commissaire et trois inspecteurs cantonaux, nommés pour quatre ans.

Le canton ne payera aucune indemnité pour le traitement, la désinfection ou la destruction des colonies, ruches, rayons ou instruments contaminés.

J. M.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. J. Mahon, Courfaivre, 3 mai. -- Le mois qui vient de s'écouler n'a guère été favorable au développement des ruchers. Les belles journées ont été assez rares, suivies ou précédées de fortes gelées nocturnes. Les populations n'ont guère augmenté, mais par contre elles ont le maximum de couvain qu'elles peuvent réchauffer et soigner.

Si le beau temps et la chaleur ne tardent pas trop à venir on pourrait encore, vu le retard de la végétation, espérer avoir des ruches prêtes pour la récolte ; mais quel début de mois de mai, il a neigé hier à peu près toute la journée et aujourd'hui 3 mai, au-dessous de 600 mètres d'altitude, tout est encore couvert de neige avec une bise qui n'est pas chaude du tout, et le baromètre qui baisse encore !

C'est à se décourager !

M. A. Cavin, Couvet. — Cette année les abeilles font une très belle récolte de pollen sur les dents-de-lion, ce qui est un puissant stimulant pour le développement des colonies. J'ai constaté que si cette récolte manque, le développement des ruches reste faible toute l'année.

M. Mahon, Courfaivre, 1^{er} juillet. — Le mois de juin a été au point de vue de la récolte de miel le digne pendant de juin 1909. Deux ou trois essaims, pas de miel ; des ruches qui n'étaient pas de première force au commencement du mois sont complètement à sec ; tel est le bilan. Pour peu que cela continue, il faudra nourrir et cela sans trop tarder, malgré les hauts prix du sucre.

M. Descoullayes, Préverenges. — L'extraordinaire humidité de l'hiver n'a pas été favorable aux esparcettes et le sol extraordinairement durci et compact se réchauffait difficilement, même dans les jardins Je ne moissonne pas ; je glane très pauvrement. Mes ruches italiennes ont gardé le premier rang. Le regain, qui promet, donnera-t-il un peu de miel ? Je l'espère sans y compter !

EXPOSITION

On demande pour la vente du miel deux jeunes personnes, avec si possible costume vaudois (seront logées par un comité de dames).

Nous achetons tous les miels qui nous sont présentés aux prix et conditions fixés par le comité.

Le président du groupe VIII : BRETAGNE.

EXTRACTEURS

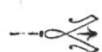


PATENTE N° . — **SYSTÈME MOHR.** — SANS CONCURRENCE.

Avant d'acheter un extracteur, demandez prix-courant gratis et franco.

Meilleur marché que toute concurrence.

PREMIÈRE FABRIQUE SUISSE D'EXTRACTEURS



Fd. MOHR, Olten.

Fabrique de ruches P. DE SIEBENTHAL

A. DE SIEBENTHAL FILS *successeur*

AIGLE

MAISON FONDÉE EN 1874

BIENFACTURE, PRÉCISION

Ruches Dadant type, Dadant-Blatt

Layens et Ruches sur commande.

BOIS POUR CADRES ET SECTIONS

NOURRISSEURS DE SIEBENTHAL

ETABLISSEMENT D'APICULTURE

fondé en 1885

FABRIQUE DE RUCHES

J. PAINTARD

« Les Ruchettes », près Vandœuvres, Genève.

Notre fabrication est une des plus importantes de la Suisse et la seule maison ne s'occupant que d'apiculture.

Ruchers-Pavillons (ou Ruchers fermés) système Paintard

DEMANDER LE NOUVEAU CATALOGUE 1910

BOITES EN FER-BLANC

se fermant hermétiquement, sans soudure.

Contenance : 1/10, 1/2, 1, 2, 2 1/2, 5, 10 kilos de miel.

Prix : 8 ct., 16 ct., 22 ct., 35 ct., 40 ct., 60 ct., 1 fr.

Contenance : 1/10, 1/2, 1, 2, 5. litres de miel.

Prix : 10 ct., 18 ct., 30 ct., 45 ct., 75 ct.

Siegwart Frères

ALTDORF (Uri).